

REGLEMENT PARTICULIER TYPE

A utiliser à partir du 01 / 01 / 2006

Article 1 - Organisation

L'ASK **0374 (ACS Peugeot Citroën Mulhouse)** Organise le **30 avril 2006** une épreuve dénommée **Championnat régional Lorraine Alsace** avec **Sélection Coupe de France** sur le circuit de **Peugeot Citroën Mulhouse** homologué en catégorie **1** numéro **68/K/5 - 2005-223-38 du 11/08/2005 - 68 03 06 0358 E 10 A 0913** longueur **913 mètres**

Cette épreuve sera organisée conformément aux règlements sportif et technique FFSA et au présent règlement particulier.

Article 2 - Pilotes admis

La compétition est ouverte aux licencié(e)s FFSA titulaires d'une licence de compétition en cours de validité, et aux pilotes étrangers détenteurs d'une licence délivrée par une ASN étrangère.

Le droit d'engagement est fixé à **60 € ou 10 €** pour les **Mini karts**, à régler impérativement au plus tard le samedi **29 avril 2006 - 18 heures**

auprès de l'organisateur **A.C.S.P.C. M.**

Article 3 : Catégories

Catégories admises :

- a) catégories fédérales : **Mini Kart - Minime - Cadet - Nationale - N 100 - N 125 ICA - ICC - Formule FFSA**
- b) catégories coupes de marques : **Rotax Max**

Minimum de **6 pilotes** par catégorie et Maximum de **28 pilotes** par catégorie.

Maximum de **150** pilotes engagés sur l'épreuve.

Priorité absolue sera donnée aux catégories fédérales définies par la FFSA (châssis, moteurs, pneumatiques homologués). La participation de pilotes concourant pour un challenge agréé par la FFSA sera incluse si le nombre d'engagés est égal ou supérieur à 10 participants.

Article 4 - Départ

- a) par tirage au sort ou dans l'ordre des engagements
- b) par essais chronométrés, système utilisé : **électronique de type AMB TranX 160, logiciel AMB-IT Orbits 1.0**

Articles 5 – Horaires

	SAMEDI	DIMANCHE	
Essais libres	De 13H00 A 18H00	De A	
Enregistrement Matériel	De 14H00 A 18H00	De A	
Briefing	De 18H30 A 19H00	De A	
Essais Chrono	De A	De 8H 00 A 10H00	Distances de course
Manches Qualificatives	De A	De 10H00 A 12H00	13 Km
Pré finale	De A	De 13H00 A 15H30	17 Km
Finale	De A	De 15H30 A 18H00	17 KM

Article 6 - Officiels

Direction de course	Marc BARRAT Catherine LANGLAIS	Lic.n° 81787 Lic.n° 59030
Commissaires sportifs	Jean-Claude BAUE Lucette PAGNI Michel LEONATE Serge LOOS Michel WALTISPERGER	Lic.n° 60009 Lic.n° 115824 Lic.n° 12844 Lic.n° en cours Lic.n° 58950
Commissaire sportif stagiaire	Yannick MANGIN	Lic.n° 154333
Commissaires techniques	François LAUER Jeannine LAUER Yvan SOUVAY	Lic.n° 67399 Lic.n° 115825 Lic.n° 23265
Responsable Commissaires de Piste Responsable chronométrage Représentant coupe de marque Rotax	Daniel WALTER Marcel BIRGER Gérard BRAUN	Lic.n° 136271 Lic.n° 148097 Lic.n° 61438
Médecin :	Docteur FADY	

Article 7 - Classement

Le classement sera obtenu par l'ordre d'arrivée de la finale.

Article 8 - Réclamations

Les réclamations se rapportant à une compétition doivent être adressées au Directeur de course dans les délais impartis, conformément à l'Article 40 du Règlement Sportif National.

Article 9 - Contrôle Antidopage

<<Un contrôle antidopage pourra être effectué en cours ou à l'issue de l'épreuve ou au cours des essais>>

Tout changement d'information doit faire l'objet d'un courrier à la F.F.S.A.

Date et cachet ACSPCM

Date et Visa de la CRK

Date et Visa de la FFSA